

From: Françoise Noyon

Sent: Wednesday, October 07, 2009 9:26 PM

To: COMP STATE AID GREFFE

Subject: C 25/09

Mesdames, Messieurs,

Je ne suis pas d'accord avec l'avis de la commission européenne. L'aide de crédit d'impôt en Italie pour l'équipement des salles en numérique permettra qu'elles s'équipent selon les normes ISO en vigueur en Europe et aux Etats Unis. Refuser ce crédit d'impôt reviendrait à priver les italiens d'équipements de qualité. Ces normes existent justement pour que la concurrence soit plus juste et plus loyale entre les salles. Cette aide financière permettrait aux petites salles de s'équiper correctement et de faire face à la concurrence de plus gros multiplexes.

Je vous prie d'agréer mes salutations distinguées.

Françoise Noyon